



COMMISSION SPORTIVE

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 à 14h00

Procès-Verbal N°620

Président : Michel Vachetta

Présents : Annie Brault, Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Daniel Guillard, Gilbert Reppelin.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2023/2024, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

La présente parution est donnée à titre indicatif et ne sera entérinée qu'après homologation de toutes les rencontres et que toutes les procédures en cours auprès des différentes commissions d'appel aient été traitées. Ce règlement s'applique à tous les championnats du District de l'Isère

U13

Niveau 1 : FONTAINE : vous avez changé de poule suite à une défection, nous avons du réorganiser trois poules.

Niveau 2 : Les poules seront sur le site en fin de semaine.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 A 8

Les clubs intéressés pour le championnat à 8 doivent faire les inscriptions pour le 1^{er} octobre

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U15

Composition des Poules D 3 :

Poule A : Crolles 2, Gieres 2, Goncelin, Gresivaudan 1, Manival 3, St Martin d'Herès 3.

Poule B : Versoud, Gresivaudan 2, Manival 2, Le Rachais 2, Abbaye, Poisat.

Poule C : Villeneuve, Bajatière, Echirrolles 3, Mistral, Eybens 4, Seyssins 3.

Poule D : Jarrie Champ, St Paul de Varces, Sud Isère 2, Monestier, St Georges de Commiers, Vallée de la Gresse 2.

Poule E : Seyssinet 3, Pont de Claix, USVO 2, Le Rachais 2, GF38 3, Sassenage 2.

Poule F : Vallée de la Gresse 3, Quatre Montagnes, Echirrolles 4, Deux Rochers 2, Fontaine, Seyssinet 4.

Poule G : Gpr Formafoot –Brezins, La Sure 2, Vourey, Pays du Voironnais 2, La Murette 3, Vinay 2.

Poule H : Vinay 1, Chatte 1, Liers, Faramans 1, Ro-Claix, St Simeon de Bressieux-St Hilaire de la Côte.

Poule I : La Sure 1, St Geoire en Valdaine, Beaurepaire, Faramans 2, LCA Foot 38, Ascol Foot 38.

Poule J : Meyrié, Chabons-Oyeu, Gpr Vezeronce-Huert-Dolomieu 4, Vallée d'Hien 2, Cassolard-Passageois, St André le Gaz 2.

Poule K : Nivolas 1, Cessieu, Gpr Vezeronce-Huert-Dolomieu 3, Tour st Clair 2, Vallée du Guiers 2, Exempt 1.

Poule L : St Quentin Fallavier 2, Unifoot 1, Cremieu, Ile d'Abeau 2, Balmes-Lauzes 2, Gpr Vezeronce-Huert-Dolomieu 2.

Poule M : St Maurice Exil 2, Reventin 2, MOS 3R4, Beauvoir, CVL 38, Unifoot 2.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

Poule D 3 :

Poule A : Claix, Notre Dame de Mésage, Pont de Claix, St Georges de Commiers, Champagnier, Sud Isère 2.

Poule B : Crolles 2, FC2A 3, Manival 2, St Martin Uriage, Versoud, St Hilaire du Touvet.

Poule C : Mistral, Sassenage 2, St Martin d'Hères 2, Vallée de la Gresse 2, Villeneuve, Exempt.

Poule D :

Eybens 3, Poisat, FC 2 A 2, Seyssinet 2, Seyssins 3, Exempt.

Poule E :

Sassenage 1, Voreppe, Pays Voironnais, Tullins, La Murette 2, Exempt.

Poule F :

La Sure, Lca Foot 1, Ro-Claix, ECBF 2, Saint Joseph de Riviere, Rives.

Poule G:

Cote St André 2, ECBF 1, Chabons-Oyeu, Lca Foot 2, Gpr Formafoot –Brézins, Vallée de l'Hien.

Poule H:

La Batie Divisin, Cassolard-Passageois, St André le Gaz, Tour Saint Clair 2, Batie Montgascon 2, Vallée du Guiers 2.

Poule I :

Crémieu, Charvieu-Chavagnieu, Isle d'Abeau 2, Vézeronce-Dolomieu 2, Vallée de Guiers 1, Cessieu.

Poule J :

Varéze, Unifoot, St Quentin Fallavier, Mos3r 3, Nivolas 2, Saint Maurice Exil 2.

Poule K :

Reventin 2, Mos3r 2, Bourgoin 2, Cheyssieu, Estrablin, Collines.
Les calendriers seront consultable sur le site en fin de semaine.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

D2

Le championnat se fera en deux phases :

1^{ère} phase avec des poules de six équipes en matchs aller et retour.

2^{ème} phase en poule Haute et poule Basse

Composition des poules :

Poule A : Asieg, Gières, Seyssinet 22, SMH, Versoud, Villeneuve.

Poule B : Chatte, Noyarey, Mos3R 22, Pays Voironnais, Vallée de l'Hien, Exempt.

Poule C : Mos3R 23, Estrablin, Corbelin, Balmes Nord Isère, Nivolas, Isle d'abeau.

1^{ère} journée du championnat le 30 Septembre 2023.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

D5

Suite à des inscriptions tardives et pour permettre à tous de jouer, la commission a été obligée de créer une poule supplémentaire et de modifier la composition des poules.

Afin de faciliter le début de la saison, la commission a décidé de démarrer le 24 Septembre par la journée N°2.

La journée N°1 est déplacée au 17 Décembre.

A noter que les matchs retour de cette journée N°1 se jouent en dernière journée du championnat.

Cela permet à la commission de respecter au mieux les demandes de jumelage ou d'alternance.

Le président
Michel VACHETTA

La secrétaire
Annie BRAULT